

Séance consacrée au vote du budget 2008 du Conseil général

Mardi 18 décembre 2007

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Adjoint au maire de Livry-Gargan

17 XII 07

M. le président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Lors des dernières élections cantonales, en mars 2004, les électrices et les électeurs de la Seine-Saint-Denis ont fait le choix de confirmer largement la majorité de gauche de leur Conseil général. Ils ont en outre placé cette majorité dans une situation nouvelle au regard de l'histoire de notre département, puisqu'au aucun des deux intergroupes la constituant, ne disposait à lui seul de la majorité absolue. Ils ont même placé notre Assemblée dans une situation inédite au plan national, les deux composantes de la majorité rassemblant exactement le même nombre d'élus. C'est ce contexte particulier, qui a conduit l'élection d'Hervé Bramy à la présidence de notre Assemblée.

Les élus socialistes et gauche citoyenne ont alors fait le choix d'une attitude politique, responsable et constructive. C'était notre devoir, dans une période particulièrement difficile pour le département de la Seine-Saint-Denis. Une période marquée par les effets des choix des gouvernements de droite au plan national. Le pseudo acte 2 de la décentralisation, qui a mis à rude épreuve les finances de l'ensemble des collectivités territoriales du pays et particulièrement celles de notre Conseil général, déjà mal en point. Les mesures toujours favorables aux plus riches, quand les plus en difficulté sont précarisés, comme en atteste la progression exponentielle du nombre d'allocataires du RMI partout en France entre 2004 et 2006, quand les classes moyennes et les retraités voient leur pouvoir d'achat sans cesse rogné. L'abandon enfin, ressenti par les habitants de nos quartiers populaires, désertés par les services publics et en particulier la police de proximité, où les subventions de fonctionnement au titre de la politique de la ville sont décapées au « Kärcher », des fois qu'elles profiteraient aux « racailles »... L'échec de la politique et des méthodes de la droite dans la nécessaire réponse aux besoins de notre territoire est apparu de façon crue, à l'occasion des révoltes d'octobre et novembre 2005. Il est moins exposé à la lumière aujourd'hui, mais il est malheureusement toujours patent.

Durant ces quatre années, confrontés à la situation que je viens de décrire en quelques mots, les élus socialistes et gauche citoyenne ont été animés par le souci d'exprimer, de peser et d'agir :

- **exprimer**, notre opposition à la politique des gouvernements qui se sont succédé ; mais aussi exprimer nos différences, nos désaccords avec nos partenaires communistes, parce qu'ils demeurent sur certains points, en particulier sur la vision que nous avons de ce que doit être la Seine-Saint-Denis demain et sur la manière dont l'institution Conseil général doit s'inscrire dans cet avenir,
- **peser**, parce que nous étions dans une situation nouvelle permettant de disposer d'arguments numériques autant que politiques, pour faire évoluer certaines pratiques et certains choix ; nous avons pu ainsi, parfois -pas toujours et pas assez souvent que nous ne l'aurions souhaité- entraîner la majorité départementale vers des chemins dans lesquels il n'avait pas été jusque là possible de s'engager,
- **agir**, enfin, pour faire progresser la qualité des services rendus par le Conseil général, puisque nous avons eu les moyens d'assumer directement, au cours de la mandature qui s'achève, des responsabilités plus importantes au sein de l'exécutif départemental.

* *
*

Exprimer notre spécificité au sein de la majorité départementale, c'est savoir que dans le système institutionnel de notre pays, le chef de tout exécutif dispose de pouvoirs propres très importants. Il ne s'agit pas d'une critique, mais d'un constat, que nous n'ignorions pas, dès le début de cette mandature particulière. Ces pouvoirs, que je qualifierai de « régaliens », s'exercent en particulier en matière de décisions financières, dans la gestion du personnel, dans le domaine de la communication. Durant ces quatre années, vous avez eu la volonté, M. le président, de donner plus de place à la réflexion collective au sein de votre majorité. J'ai le sentiment que vous l'avez fait autant par état d'esprit personnel que par nécessité politique. L'exercice n'était pas simple et nous avons pu observer que c'est parfois avec vos propres amis communistes que les choses étaient les plus compliquées. Néanmoins, en même temps que vous proposiez des espaces de discussion au sein de votre majorité, vous avez fait le choix d'user sans concession de toutes les prérogatives personnelles conférées par votre fonction. Ce budget 2008, comme les précédents, est donc le vôtre. S'il porte la marque de nos discussions et des compromis qu'elles ont permis, il demeure de votre responsabilité dans son économie générale et sa présentation.

Exprimer notre différence, c'est aussi dire notre regret que vous n'avez pas donné suite à notre demande d'audit général. Certes, un utile travail d'investigation a été mené sur le programme prévisionnel d'investissement. Mais notre demande allait bien au-delà. Un audit général, c'est un examen approfondi, par un organisme indépendant choisi après mise en concurrence, de la situation financière, mais aussi de l'organisation et du fonctionnement de l'ensemble des services de notre Conseil général. C'est la commande d'un rapport devant conduire à des préconisations, à la mise en place d'un contrôle interne de gestion, à l'élaboration d'indicateurs de performance. Nous avons réclamé, en vain, une telle étude depuis plus de 3 ans. Nous restons convaincus qu'elle est indispensable pour dégager les marges de moyens qui seront nécessaires, dans les années à venir, pour relever les défis qui attendent la Seine-Saint-Denis. Ce qui n'a pas été fait hier devra l'être demain. Nous considérons qu'il ne sera pas possible d'aborder une prochaine mandature, sans lancer immédiatement ce travail.

Exprimer notre différence, c'est redire -une fois encore- notre distance vis-à-vis de la politique de communication du Conseil général. Certes, nous notons d'une année sur l'autre quelques améliorations. Le bonheur d'être un enfant à Cuba, ou les dangers des investisseurs présentés comme des rats en queue de pie et chapeau haute forme s'attaquant au fromage de la Seine-Saint-Denis, ne font plus partie de la dialectique officielle. Ils appartiennent, fort heureusement, à un désormais lointain passé. Pour autant, nous considérons toujours que les documents émanant du Conseil général sont trop nombreux, trop luxueux, pas assez centrés sur l'action de notre Assemblée et même parfois peu compréhensibles, tant du point de vue de l'identification de l'émetteur que de la compréhension du message. Nous regrettons d'avoir été toujours tenus en lisière des principaux choix de communication durant cette mandature. Nous revendiquons de n'avoir voté aucun des moyens qui ont permis sa mise en œuvre, y compris ce matin encore lors de la réunion de la Commission permanente. Si nous sommes convaincus de la nécessité de communiquer en direction de la population sur le travail et les décisions de notre collectivité, nous voulons que cette communication soit tout à la fois plus efficace, plus pertinente, plus économe des deniers publics. Il faudra absolument y venir demain.

Exprimer notre différence, c'est faire le constat que certaines initiatives, que je qualifierai d'opérations de prestige, demeurent -à ce stade- intangibles, malgré nos remarques. Je manquerais à vos attentes, si je ne disais pas aujourd'hui quelques mots de la biennale « terre en tête ». Connaissant mon point de vue sur cet événement et sur la politique de communication, c'est sans doute par esprit facétieux que vous avez jugé utile de m'adresser pas moins de 4 cartons d'invitation (tous néanmoins affranchis au tarif économique j'en conviens) pour assister mercredi dernier à la présentation de la 5^e édition dont il semble que la date soit déjà fixée, même si on n'en trouvait nulle trace sur chacun des 4 jolis cartons, tous absolument identiques ! Plus

sérieusement, nous vous avons dit l'année dernière que nous voulions -avant tout- voir le Conseil général s'engager dans la mise en œuvre de mesures concrètes en faveur du développement durable. On trouve effectivement dans le budget 2008 une enveloppe de 1 million d'euros, qui correspond à la somme que nous avons estimée souhaitable. Nous observons toutefois, que ces crédits viennent en plus du coût de la biennale et non en déduction comme nous le demandions. Nous notons, en outre, que les mesures proposées demeurent vagues et éloignées de celles dont nous aurions souhaité pouvoir débattre : 400 000€ pour aider les particuliers dans l'installation de chauffe-eau solaires, c'est bien, mais on ne sait pas à ce stade s'il s'agira d'aider à l'équipement ou bien à l'installation. 300 000€ pour l'installation d'ampoules à basse tension destinées à l'éclairage public, c'est encore une bonne idée, mais l'ampleur de la nouveauté est à relativiser, puisqu'il semble que cet effort soit réservé aux seules voies départementales. Enfin, 200 000€ sont proposés pour diverses mesures à déterminer au cours de l'exercice. Dont acte. Comme par le passé pour d'autres mesures nouvelles, on annonce d'abord et on verra ensuite... Nous regrettons de n'avoir pu débattre de tout cela que tardivement et bien trop succinctement. Nous rappelons nos demandes pour des aides aux communes afin de les inciter à réaliser des bilans énergétiques, aux particuliers pour les engager à se doter d'appareils à faible consommation d'énergie, aux bailleurs sociaux pour soutenir les efforts d'économie de l'eau potable.

* *
*

Exprimer des différences ou des désaccords, en toute transparence, est à nos yeux un plus pour la clarté du débat politique. Nous ne nous en sommes néanmoins pas tenus depuis 4 ans, au seul exercice du ministère de la parole. Nous avons voulu peser sur le plus grand nombre possible d'orientations, y compris dans les domaines où ce n'étaient pas des élus du groupe socialiste et gauche citoyenne qui étaient en responsabilité directe.

Peser sur les conséquences, pour ne pas dire le choc, qu'a constitué pour notre Conseil général l'acte 2 de la décentralisation, cela a consisté pour notre groupe à assumer de manière solidaire des choix difficiles, que nous avons voulu maîtrisés. Nous avons dénoncé sans ambiguïté les conditions financières scandaleuses dans lesquelles se sont opérés les transferts de compétence en matière de RMI, de FSL, de personnels techniques de l'Education nationale (TOS), de handicap, de routes nationales. Nous avons été solidaires, au sein de l'exécutif, pour assumer les conséquences financières et fiscales très lourdes de ces transferts. Vous le savez tous, entre ce qui a été réellement compensé par l'Etat et ce que nous avons effectivement dépensé depuis 2004 pour exercer ces nouvelles compétences, la différence est de plus de 300 millions d'euros. Ces sommes n'ont pas été miraculeusement trouvés pour le budget départemental. Les élus de notre groupe, de manière constante, ont plaidé et œuvré pour une gestion plus rigoureuse de nos dépenses, ont indiqué des économies possibles, ont proposé des pistes, participant ainsi au travail engagé par l'ensemble des services et de l'exécutif. En responsabilité, nous avons ensuite pris position à partir de l'arbitrage final du président. Lorsque le président a négligé de proposer son arbitrage avant l'entrée de la séance, comme ce fut le cas pour le vote des taux du budget 2005, nous nous sommes abstenus. Lorsque la question budgétaire a fait l'objet d'un débat approfondi au sein de l'exécutif et d'une proposition cohérente, comme ce fut le cas en 2006, nous avons eu, pour notre part, le courage de nous y associer. Lorsque la situation s'est quelque peu stabilisée, malgré la poursuite de l'augmentation des charges liées aux transferts, comme ce fut le cas en 2007 et comme ça l'est encore pour 2008, nous avons été nets, dès le début du processus d'élaboration budgétaire, sur notre détermination à construire un budget départemental sans augmentation nouvelle des taux.

Peser pour une meilleure maîtrise du processus budgétaire départemental, cela a consisté pour notre groupe à réclamer de manière constante, dans tous les débats menés au sein de l'exécutif et de la majorité départementale, une stabilisation puis une baisse de la dette, une augmentation de l'autofinancement, une rationalisation de la programmation des investissements. Dans ces domaines, les efforts faits ont commencé à porter timidement leurs fruits. Ainsi la dette départementale était-elle de 621€ par habitant en 2004. Elle n'était plus que de 604€ en 2006. Ces résultats, qui vont dans la bonne direction, doivent néanmoins être mis en perspective avec la

moyenne des départements ayant une population supérieure à 1 million d'habitants : 264€ par habitant ! Notre dette par habitant est donc 2,5 fois plus élevée que la moyenne de la state. Quant au taux d'intérêt moyen de cette dette -ramené de 5,15% en 2004 à 4,63% en 2006- il nous laisse insatisfaits, comparé à la moyenne des mêmes Conseils généraux, qui était de 3,41% toujours en 2006. Il est d'autant plus regrettable que la période favorable de renégociation n'ait pas mieux été exploitée, qu'elle est aujourd'hui terminée... Même appréciation pour la marge d'autofinancement courant : il y a un petit mieux puisqu'elle est passée de 25 M€ en 2004 à 48 M€ en 2006, mais la moyenne de la state se situait cette dernière année à 91 M€. Le travail d'investigation mené par un cabinet sur le programme prévisionnel d'investissement a, certes, permis de retrouver quelques marges financières. Toutefois, dans un contexte de grande fragilité du budget départemental, nous continuons de penser qu'il est indispensable de concentrer nos efforts sur le cœur de nos compétences et de différer les investissements qui n'y sont pas directement liés, nous pensons en particulier au projet baptisé « Agora ».

Peser pour une évolution des politiques départementales dans les domaines où nous n'étions pas directement en responsabilité, cela a consisté pour notre groupe, au-delà des positions que nous avons exprimées de manière constante sur la structure du budget départemental, à revendiquer une nouvelle approche de notre politique de ce domaine de la petite enfance. C'est vrai, les crèches ne font pas partie des compétences départementales. Mais nous le savons tous, ce département -ou tout du moins la partie de la Seine-Saint-Denis qui se trouvait dans l'ancien département de la Seine- a une histoire. Et toute la Seine-Saint-Denis d'aujourd'hui a des besoins. Parce que l'accueil de la petite enfance est un enjeu éducatif, mais aussi social et économique, notre Conseil général ne peut se détourner de son engagement historique dans ce domaine. Parce que tous les contribuables départementaux ont droit aux mêmes services, la disparité qui demeure depuis 40 ans entre les communes de l'ex Seine et celles de l'ex Seine-et-Oise ne peut subsister à l'infini. Nous mesurons la complexité de ce dossier. Nous avons sollicité, puis soutenu, les réflexions entreprises dans ce domaine. Notre constat est qu'elles n'ont pas répondu aux espoirs que nous en attendions collectivement. Il conviendra donc demain d'aborder les choses de manière différente. De la même façon, bien que ce sujet soit aux marges de nos compétences, nous avons toujours souhaité que le Conseil général de la Seine-Saint-Denis s'engage dans la conception d'une véritable politique de l'emploi. Des avancées significatives ont enfin été concrétisées au cours de la mandature qui s'achève. J'ai moi-même pu proposer l'établissement d'un partenariat nouveau entre notre Assemblée départementale et les 14 missions locales pour l'emploi des jeunes que compte notre département. L'exécutif a fini par s'engager dans le soutien au programme des « emplois tremplins » proposé depuis 2004 par le Conseil régional d'Ile-de-France. D'autres initiatives, allant dans le bon sens, ont été prises. Nous estimons qu'il faudra être encore plus innovants demain. Pour mettre en cohésion l'ensemble de nos interventions dans ce domaine, nous pensons que toutes les questions relevant du développement économique, de l'emploi et de l'insertion devront relever, dans l'avenir, d'une même délégation et d'une même direction. Nous avons aussi pris toute notre part dans la réflexion de notre Assemblée sur le contrat de projet Etat-région, pour déplorer notamment la baisse des moyens financiers alloués par l'Etat comparativement au précédent contrat de plan négocié en 1999 et 2000 par le gouvernement de gauche. Nous avons pris notre part dans le travail de préparation du prochain Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), auquel nous avons consacré la dernière tribune de notre groupe dans le magazine départemental.

* *
*

Il est enfin des domaines dans lesquels la présence renforcée des élus socialistes et gauche citoyenne au sein de l'exécutif départemental, nous a permis d'être directement en responsabilité, depuis près de 4 ans et d'agir. Ce budget 2008, comme les précédents, en porte la marque.

Agir dans le domaine du développement économique, cela a consisté pour nous, par exemple, à soutenir le processus de mise en place des pôles de compétitivité. L'avenir de la Seine-Saint-Denis passe notamment par la mise en valeur de son formidable potentiel économique, parce que

c'est une source de moyens financiers, parce que c'est surtout l'opportunité de proposer des emplois à ceux de nos concitoyens, nombreux, trop nombreux, qui n'en ont pas. Voilà pourquoi nous avons insisté -devrais-je dire lourdement- pour engager le Conseil général dans la voie de la création d'une Agence de développement économique. Un rapport d'études a été rendu au début de l'été dernier sur ce sujet. Il faudra demain passer enfin à la concrétisation, sur ce sujet comme sur celui de l'avenir de nos deux sociétés d'économie mixte actuelles, je veux parler bien sûr de la SIDEC et de la SODEDAT.

Agir dans le domaine du logement, cela a consisté pour nous à proposer d'engager le Conseil général dans une politique nouvelle d'aide à la pierre, avec la création l'année dernière de l'aide de 5 000€ par logement neuf, privilégiant les attributions en direction des jeunes. Nous le savons bien, le logement fait partie des principales préoccupations de nos concitoyens, partout en France, en particulier en Ile-de-France et tout spécialement en Seine-Saint-Denis. Le président de la République avait annoncé la couleur lors du débat télévisé de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle : « il veut une France de propriétaires ». Louable intention ! Mais quand on connaît la situation de notre département, dans lequel 60 000 familles sont en attente d'un logement social et seraient bien heureux de devenir déjà simplement des locataires, je ne peux m'empêcher de penser à cette phrase attribuée à Marie-Antoinette, le fameux : « ils n'ont pas de pain, qu'on leur donne de la brioche » ! Et ce n'est pas le droit opposable au logement, voté à la hussarde à la fin de la dernière législature qui pourra améliorer les choses. Dans le meilleur des cas, il s'agira d'un placebo. Nous redoutons une hypothèse bien plus pessimiste, mais hautement probable, selon laquelle une fois de plus, notre territoire qui compte -lui- des logements sociaux, sera encore mis à contribution au premier chef. Dans ce contexte, nous avons donc eu raison de pousser (et il a vraiment fallu pousser !) pour engager le Conseil général dans une participation, encore trop timide à nos yeux, au capital et aux conseils d'administration d'un certain nombre de sociétés gérant un parc HLM important dans le département. Nous avons agi utilement en participant aux plans de sauvegarde de 12 copropriétés dégradées. Nous avons bien fait de prendre en compte les questions relatives à l'énergie dans l'attribution des aides du Fonds de solidarité logement (FSL), dont l'Etat s'est déchargé sur les Conseils généraux. Demain, il nous faudra aller plus loin dans notre engagement en faveur du logement. Passer de l'actuelle politique du logement social à une véritable politique sociale du logement, est une des clefs du redressement de la Seine-Saint-Denis.

Agir dans le domaine de l'éducation, cela a consisté à mettre en œuvre, au cours des dernières années, un nombre impressionnant de mesures destinées à faire baisser le coût de la scolarité dans les collèges pour les familles. Les aides à la gratuité (achat de calculatrices et de cahiers de travaux dirigés), les 4€ par élève pour abonder les crédits des projets pédagogiques, la baisse du prix de la restauration scolaire de 2005, suivie en 2006 de l'instauration du quotient, puis en 2007 de la suppression des charges communes, avant d'arriver progressivement à un tarif unique dans l'ensemble du département, la prise en charge de la carte Imagin'R, le coupon informatique qui sera mis dans quelques jours à la disposition des élèves de sixième : beaucoup a été fait au cours du mandat qui s'achève. Beaucoup reste à faire demain, pour améliorer les délais de mise en œuvre effective de nos décisions d'investissement, qu'il s'agisse des grands travaux, des petits travaux, des constructions neuves ou des rénovations de nos bientôt 120 collèges. Beaucoup reste à inventer pour mieux accompagner encore les actions éducatives et notamment celles concourant à une meilleure perception de la notion de citoyenneté. De la réussite de nos collégiens, dépend la réussite de la Seine-Saint-Denis du XXI^e siècle. Tout n'est pas l'affaire -loin s'en faut- du Conseil général. L'Etat porte une importante responsabilité et nous savons que, malheureusement, l'actuel gouvernement rechigne à l'assumer pleinement. Mais notre Assemblée doit continuer d'aller de l'avant, d'innover encore, pour jouer le rôle essentiel qui est aussi le sien.

Agir en faveur des personnes âgées, cela a consisté pour nous, à préparer le deuxième schéma gérontologique départemental, qui sera soumis à votre approbation lors de la dernière séance de cette mandature, le 29 janvier prochain. Nous avons aussi piloté la mise en place de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), cette mesure indispensable à nos concitoyens qui rencontrent avec l'âge des problèmes de dépendance. 15 000 Séquano-dyonisiens de plus de 60 ans bénéficient aujourd'hui de cette prestation instaurée en 2001 par le dernier gouvernement de

gauche et que, décidément, la droite n'aime pas ! Dès son retour au pouvoir, en 2003, elle s'est dépêchée de majorer la participation des familles aux plans d'aide. Des sénateurs UMP proposent aujourd'hui d'introduire le principe de récupération sur succession. Une mesure qui ferait bon poids avec les franchises médicales et la suppression -partielle aujourd'hui, avant d'être totale demain- de l'exonération de la redevance audiovisuelle pour les retraités de plus de 65 ans non imposables, c'est à dire les plus modestes. Il ne fait pas bon vieillir sous les gouvernements de droite, du moins quand on ne fait pas partie des quelques familles qui peuvent prétendre au bouclier fiscal ! Pour notre part, nous proposons à l'occasion de ce budget 2008 trois mesures nouvelles qui concernent les personnes âgées à revenus modestes, c'est-à-dire l'essentiel de nos aînés en Seine-Saint-Denis : l'habilitation partielle à l'aide sociale des Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à statut privé, une aide à l'investissement pour les communes qui ont des projets de réhabilitation de leurs foyers logements et une aide pour faire baisser le prix de journée des accueils de jour autonomes destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Agir en faveur des personnes handicapées, cela a consisté pour nous à faire voter le deuxième schéma d'organisation médico-sociale en faveur des adultes handicapés au mois de mai dernier. Nous avons aussi remis de l'ordre dans l'épouvantable situation que l'Etat nous a léguée lors du transfert de la COTOREP et de la CDES. Les délais d'instruction des dossiers -dont plus de 18 000 représentant près de 40 000 demandes, étaient en souffrance au moment du transfert- étaient de 18 mois environ. En un peu plus d'une année, nous avons résorbé ce retard et, dès le mois de janvier prochain, tous les dossiers complets seront instruits dans le délai légal normal, soit 4 mois au plus, pour l'essentiel des prestations, hors Prestation de compensation du handicap (PCH). Nous avons aussi créé, en partenariat avec le Conseil régional et le Syndicat des transports d'Ile-de-France, le service PAM 93 (Pour aider à la mobilité). Désormais, les personnes handicapées de Seine-Saint-Denis disposent d'un service de transport spécialisé adapté et abordable, pour se déplacer dans l'ensemble de la région, 7 jours sur 7, de 6 heures du matin à minuit. Afin que nos concitoyens handicapés disposent de tous leurs droits, nous appelons maintenant de nos vœux la construction rapide d'une véritable Maison départementale des personnes handicapées, regroupant sur le même site tous les services œuvrant dans ce domaine et offrant des lieux d'échange et de convivialité.

Agir en faveur de l'insertion, cela a consisté pour les élus de notre groupe et pendant de nombreuses années, à faire admettre l'idée que dans RMI, il y avait aussi « I », pour insertion. L'émergence progressive des projets de ville, dispositif spécifique à la Seine-Saint-Denis, y a pour une large part contribué. Le budget 2008 prévoit une augmentation de 20% des crédits consacrés à ces actions, pour lesquelles nous venons de proposer aux 34 villes inscrites dans ce dispositif une nouvelle convention. Nous avons aussi fait œuvre de conviction, au cours du semestre qui s'achève, pour convaincre de l'opportunité à poser la candidature de notre Conseil général à l'expérimentation du Revenu de solidarité active (RSA). Non pas parce que nous serions subitement devenus des thuriféraires de la politique de l'actuel gouvernement, mais simplement parce que nous considérons que la situation sociale de notre département interdit qu'on néglige le moindre dispositif, si imparfait soit-il, pour tenter d'aider nos concitoyens allocataires de RMI (ils sont un peu moins de 49 000 à ce jour) à retrouver le chemin de l'emploi. C'est, là encore, un défi majeur des prochaines années, pour tous ceux qui, comme nous, ont l'ambition de changer vraiment la Seine-Saint-Denis. Pour clore le débat que nous avons eu le 23 octobre dernier lors de la séance spécialement consacrée à cette question, je précise que, selon les informations dont nous disposons, notre candidature semble avoir été retenue. Cela rassurera ceux de nos collègues de l'opposition départementale qui nous faisaient le procès d'intention de vouloir déposer un dossier de candidature non conforme, pour ne pas être retenus. Vous pourrez constater que, finalement, nous avons sans doute mieux intégré la philosophie de l'expérimentation territoriale introduite dans la loi par vos amis, que vous ne l'avez fait vous-même !

Agir en faveur des déplacements et du développement durable, cela a consisté à augmenter de manière très forte au cours des 4 dernières années le rythme de réalisation des itinéraires de circulations douces prévus dans le schéma départemental des itinéraires cyclables (SDIC). Nous

avons aussi accompagné le développement du réseau Mobilien, pour accroître la qualité de service et la sécurité des lignes d'autobus. 17 contrats d'axe sont déjà engagés. Nous avons enfin lancé l'Agenda 21 des services, qui ouvre la voie à l'éco-responsabilité des pratiques départementales. Là encore, il faudra demain faire preuve d'imagination et d'audace pour adapter notre territoire très urbain aux exigences de préservation de la planète : revoir nos critères d'intervention en matière de réalisation et de réhabilitation des espaces verts, accentuer notre recours aux réalisations Haute qualité environnementale (HQE), développer les déplacements en vélo dans des conditions matérielles et de sécurité satisfaisantes...

Agir en faveur du sport et de la jeunesse, cela a consisté à continuer de soutenir la pratique sportive et les clubs rayonnant au-delà de leur seule sphère locale, à améliorer le soutien aux communes pour la création ou la réhabilitation de leurs équipements sportifs comme nous en avons décidé lors de notre dernière séance, à permettre que la Coupe du monde de rugby 2007 soit non seulement un évènement sportif de portée mondiale mais aussi une grande fête pour les populations du territoire qui accueillait l'organisation de cet évènement, comme pour la Coupe de monde de football de 1998 et les Championnats du monde d'athlétisme de 2003. Demain, il faudra faire porter notre effort sur les actions de professionnalisation des éducateurs et de formation des bénévoles exerçant des responsabilités de dirigeants, contribuer au développement du sport féminin dans un nombre varié de disciplines. Le secteur handisport devra aussi faire l'objet d'une attention particulière. Le budget 2008 amorce ce mouvement avec 100 000€ de crédits supplémentaires. Nous pensons qu'il sera aussi utile de renforcer notre soutien aux actions de sensibilisation sur des questions de société qui touchent la pratique sportive : santé, lutte contre le dopage, fair-play...

* *
*

Beaucoup d'autres sujets mériteraient que l'on s'y attarde, mais j'ai conscience d'en avoir déjà dit long, sinon beaucoup. Le calendrier est ainsi fait : il nous faut aujourd'hui voter un budget pour 2008, alors que le début de l'année verra s'achever notre mandat. Bien qu'il soit très loin d'être celui auquel nous aspirons, parce qu'il comporte en revanche beaucoup de ce que nous souhaitons, dans un esprit de responsabilité et dans le respect du contrat qui nous lie depuis le début de cette mandature, le groupe des élus socialistes et gauche citoyenne votera ce budget, ainsi que les taux d'imposition proposés sans augmentation pour la deuxième année consécutive.

Dans quelques semaines, nos concitoyens vont avoir l'occasion de voter à leur tour. Ils se prononceront sur la majorité qu'ils souhaitent pour le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Ils auront la liberté de choisir une majorité identique à celle qui a en charge l'Etat, ce qui permettrait -à n'en pas douter- d'amplifier dans notre département les choix opérés par les gouvernements de droite depuis 2002.

Ils pourront, à l'inverse, décider de faire de nouveau confiance à une majorité de gauche, pour en atténuer les effets les plus durs et continuer de construire une Seine-Saint-Denis solidaire.

Dans cette seconde hypothèse, il leur appartiendra de choisir à qui ils veulent confier la responsabilité première d'impulser l'action publique indispensable pour transformer les potentialités que constituent notre territoire et sa population en véritables atouts, qui peuvent faire de la Seine-Saint-Denis -demain- un territoire d'excellence.

Les élus de notre groupe et les candidats qu'ils soutiennent ont pour leur part démontré, par leurs actes et leurs propositions, qu'ils avaient une vision claire et précise de cet avenir, pour lequel le chemin est difficile mais possible. C'est cette ambition qu'ils s'attacheront à faire partager au plus grand nombre, au cours des trois prochains mois.